



Communiqué de presse

MACSF épargne retraite – AMAP *

La Défense, le 21 novembre 2008

EVOLUTION DU CONTRAT RES

Baisse des frais sur le contrat phare MACSF épargne-retraite

Depuis septembre, à la demande de l'AMAP, les frais d'entrée du RES ont baissé de 66%. Ainsi les frais du RES et du RES multisupport sont seulement de 1% quelque soit le support financier choisi (Fonds Euro ou unité de compte) pour les adhérents à l'association AMAP et le montant minimum de versement à l'adhésion est ramené à 50 € contre 200 € précédemment.

AMAP est l'association souscriptrice du RES et du RES multisupport auprès de MACSF épargne retraite. Elle regroupe 280 000 adhérents. Elle négocie, en lien avec le groupe MACSF, les offres de prévoyance et d'épargne retraite pour ses membres.

MACSF épargne retraite est l'assureur qui porte et maîtrise les engagements. Elle contribue avec les autres sociétés du groupe MACSF à former l'ensemble le plus solvable du marché. Le fonds euro du RES est performant et reconnu par toute la presse financière. Les deux dernières années ce fonds a procuré un rendement net annuel de 4,65%. Le niveau du taux de ce fonds, qui dispose d'une confortable réserve de participation aux bénéfices de plus de 320 millions d'euros, sera, cette année encore, aligné sur la performance des années précédentes. Il constitue un havre de paix pour tous les épargnants.

Pour ceux qui souhaiteraient la diversification, avec plus ou moins d'adrénaline, les profils de gestion du RES multisupport constituent d'intéressantes opportunités sur le long terme. La situation actuelle est propice aux fonds actions, en particulier le fonds Medi Action, panaché, selon son goût, notamment avec le fonds euro.

Medi Action est classé n°1 du marché sur 241 fonds en terme de performance sur trois ans et s'est vu attribuer ***** par Morningstar.

Dans ces périodes turbulentes, les contrats d'assurance vie, en particulier en euros, souscrits auprès de sociétés bien gérées, comme l'est MACSF épargne retraite, restent pour l'épargnant la meilleure solution pour son épargne.

(*) : Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance

Contacts :

Hué Kham, 01 71 23 82 15, hue.kham@macsf.fr

Marie-Anne Belembert, 06 03 39 47 90, marie-anne.belembert@macsf.fr

Constance Wible, 06 68 22 50 67, constance.wible@macsf.fr

Récapitulatif de l'évolution RES euros et RES multisupport depuis le 1^{er} septembre 2008

Assureur : MACSF épargne retraite

Association souscriptrice : AMAP

Baisse des frais sur versements

Les frais sur versement du contrat RES euros sont ramenés à **1%** quel que soit le montant effectué (ils étaient de 3% dégressifs).

Désormais, les frais sur versement du contrat RES sont identiques à ceux du RES multisupport.

Baisse du montant minimum à l'adhésion

Le montant minimum versé lors d'une adhésion au contrat RES euros et RES multisupport, assortie d'un prélèvement automatique, est ramené à **50 €** (au lieu de 200 € précédemment).

Le minimum du prélèvement automatique mensuel suivant est maintenu à **30 €**.

A souligner que ces 2 contrats sont régulièrement distingués par la presse spécialisée aussi bien pour leur bonne performance que leur faible niveau de chargement.

Les actifs gérés, au 01/01/2008 étaient respectivement de 12,4 milliards d'euros pour le RES euros et 1,1 milliard d'euros pour le RES multisupport.